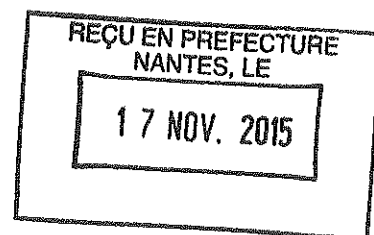


SYNDICAT MIXTE LOIRE AVAL

CONSEIL SYNDICAL

Séance du mardi 10 novembre 2015

Délibération 2015_11_005



Objet : Autorisation d'engager juridiquement des dépenses urgentes

Le dix novembre deux mille quinze, à quatorze heures trente, dans les locaux de Nantes Métropole, se réunit le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du douze août deux mille quinze (et d'un courrier de rappel du vingt-trois octobre deux mille quinze) signé du président de la CLE du SAGE Loire Estuaire.

Etaient présents :

Christian COUTURIER, Julie LAERNOES, Freddy HERVOCHON, Alain ROBERT, Pascale HAMEAU, Jean-Pierre BELLEIL, Muriel GUILLET, Chantal BRIERE, Jean-Yves HENRY, Guy FRESNEAU, Louis-Marie ORDUREAU, Claude CAUDAL, Joël BARAUD, Alain RAYMOND, Jean-Charles JUHEL, Didier PECOT, Sylvie GAUTREAU, Anné LERAY, Jean-Paul NICOLAS, Christophe DOUGE, Muriel VANDENBERGHE, Michel BELOUIN, Jean-Pierre BOUILLANT

Etaient excusés ou absents :

Alain ROBERT (puis présent à partir de la question « règlement intérieur »), Claire TRAMIER, Bertrand SAGET, Jean-Claude LEMASSON, Thomas QUERO, Lydia MEIGNEN, Eric PROVOST, Guy LEGAL, Jean-François CHARRIER, Thierry GADAIS, Jean-Pierre LUCAS, Bernard MORILLEAU, Jean CHARRIER, Joseph LAIGRE, Gilles MERIODEAU, Bertrand SAGET, Anne GUILMET, Jean-Louis MOGAN, , Raymond CHARBONNIER, Marcelle CHAPEAU, Dominique MANAC'H, , Virginie GUICHARD, Jean-Pierre MARCHAIS.

Quorum : 19 puis 22 puis 23

Nombre de votants : 17 puis 20

Secrétaire de séance : **M. Guy FRESNEAU**

EXPOSE DES MOTIFS

Le débat d'orientation budgétaire indique un volume de budget 2016 préfiguré à 522 K€, qui devrait être confirmé par le vote du BP à la séance du 10 décembre.

Certaines dépenses sont à engager dès avant l'ouverture de l'exercice comptable 2016, pour être assuré de la prestation, de la fourniture au démarrage du SYLOA. L'état indicatif ci-après, en donne le détail :

nature dépense	Imputation budgétaire	crédit ouvert		prix devis	fournisseur
logiciel compta M14 PES VS	20151 immos incorp logiciels	18200 (dt 2500)		2 136,00	START INFORMATIQUE
plateforme ACTES (démat envoi actes adm)	6281 concours cotisations		500	516,00	SRCI
assurance locative (voir assurance RC)	616 prime assurance		1000	401,56	GENERALI agent gal LUCAS ASSURANCES
ligne trésorerie	668 charges financière except		4000	250,00	CREDIT MUTUEL Atlantique Centre Ouest
copieur numérique couleur multifonctions	6156 maintenance	6460 (dt 4600)		4 570,00	REX ROTARY
location véhicule tourisme-commercial	6135 location mobilière	4750 (dt 4000 loc régul)		3 780,00	AUTO44 ORVAULT
déménagement	611 contrat prests service	23500 (dt 1500)		1 380,00	BAC ECO Services Nantes
fournit énergie élect (dt ouvert compteur)	60612 électricité		700	591,00	EDF Collectivités
accès Internet-téléphonie fixe-mobiles	6262 frais de télécommunica*		8000	7 945,00	SFR Business (7037) /ORANGE Business (7945)
hébergement sites web	611 contrat presta service	23500 (dt 3500)		3 219,87	ALKANTE -Noyal s/Vilaine -M. Ortis
mise en réseau PC-assistance bureautique	611 contrat presta service	23500 (dt 500)		410,00	M. Arbelet -(conseil systèmes logiciel infor)
licences Microsoft (OFFICE 365)	611 contrat presta service	23500 (dt 1500)		1 323,00	MICROSOFT (commande sur Internet) -cf SR
trx élect-vérif-mise normes-prises Internet	61522 entretien bâtiment	11000 (dont 9000)		en cours	société ARES Nantes - M. Cusin
achat de 1 PC portable - 1 serveur	2183 matériel bureau inform	8100 (dont 2500)		env. 2500	par Internet ou via M. Arbelet
achat d'un enregistreur -petit mat informat	60632 fourniture petit équip	600 (dt 200 x2)		env. 200	UGAP

Dans l'esprit de l'article L 1612-1 du CGCT permettant la réalisation de dépenses avant le vote du budget, dans la limite de crédits inscrits à l'exercice n-1 pour les dépenses de fonctionnement et du quart des crédits pour les dépenses d'investissement, il est proposé de donner cette autorisation au Président du SYLOA.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical

A l'unanimité

- ✦ **autorise** le président à engager juridiquement les dépenses urgentes (par la signature de bons de commande, contrat ou autre pièce) ;
- ✦ **dit** que l'engagement comptable sera effectué dès que le logiciel comptabilité sera installé et relié à la plateforme HELIOS ;
- ✦ **s'engage** à voter les crédits correspondants au BP 2016.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Certifié conforme compte tenu de la transmission en Préfecture

Le 17/11/2015

Et l'affichage effectué le 17/11/2015

Le Président,

Christian COUTURIER

SYLOA

Syndicat de la Loire Aval
42 Quai de Versailles 44000 NANTES
SIRET : 200 055 127 00019

